

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages.....200 F • 16 à 28 pages.....600 F • 32 à 44 pages.....1000 F • 48 à 60 pages.....1500 F • Plus de 60 pages ..2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • TOGO 20 000F • AFRIQUE 28 000 F • HORS AFRIQUE ... 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • Récépissés de déclarations d'Associations .. 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculations 10 000 F • Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230300234-GL déposée le 27/03/2023, M. APENYUIAGBA K. Nyuime Semenyo, profession: Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité SODEDJI et à l'Est et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300235-GL déposée le 27/03/2023, M. TSOGBE KOFFI AMEWUGA, profession: Agents de placement, d'information et d'orientation professionnelle, demeurant à et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 39 B, 38 et 34 et à l'Est par une rue non dénommée de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300236-GL déposée le 27/03/2023, M. MESSAN Ayaovi, profession : Secrétaires, demeurant à et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KAGLAN et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300237-GL déposée le 27/03/2023, M. ATSA Yaovi Tohoede, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00ca situé à Adetikopé, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300238-GL déposée le 27/03/2023, M. TORA Anani Kanone, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE-LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Fiovi Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 213, à l'Est par le lot n° 211B et à l'Ouest par le lot n° 210.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300239-GL déposée le 27/03/2023, M. TORA Anani Kanone, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE-LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Fiovi Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 254, à l'Est par le lot n° 255, au Sud par le lot n° 258 et à l'Ouest par la route MISSION-TOVE - AGOENYIVE de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300240-GL déposée le 27/03/2023, M. TORA Anani Kanone, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE-LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 94ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè Fiové-Apégnigbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 208, à l'Est par une route non dénommée de 12m, au Sud par une route non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 206.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300241-GL déposée le 27/03/2023, M. TORA Anani Kanone, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE-LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 76ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè Fiové-Apégnibi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300242-GL déposée le 27/03/2023, M. KOUASSI KOMLAN, profession : Analyste risque de crédit, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Segbe Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité BOGLO AGBOLAN, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300243-GL déposée le 27/03/2023, M. KPEDAMENTI Kokou Victor, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WODADJE et au Sud par l'emprise de la voie ferrée de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300244-GL déposée le 27/03/2023, M. DOUKPANE GALIN, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à LOME AFLAO SAGBADO , connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 15, 16 et 14 et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300245-GL déposée le 27/03/2023, Mme GUINHOYA AFI DEAFEAMEKPO, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues existantes de 14 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AMETEPE Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300246-GL déposée le 27/03/2023, M. SIWOU GOUDJO, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 15ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue existante de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VENYOWOU et au Sud par la Route Apédokoè- Logoté de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300247-GL déposée le 27/03/2023, M. AKPOVI YAOVI, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à BE DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca situé à LOME AFLAO BATOME, connu sous le nom de Totsivi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 623, à l'Est par la Rue 24 AFG de 16 m, au Sud par la Rue 129 AFG de 28 m et à l'Ouest par le TF N° 31 632 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300248-GL déposée le 27/03/2023, M. KPODZO Yawo, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dékeme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la route AGBLELIKO KOPEGAN de 20m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300249-GL déposée le 27/03/2023, Mme GANKE AFI, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à et domiciliée à LOMEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato- Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBODJENKPLE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300250-GL déposée le 27/03/2023, Mme AYEVA KOKO, profession : Retraites, demeurant à LOME et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Cacavéli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues non dénommées de 12 m et de 18 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 32 et 30.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300251-GL déposée le 27/03/2023, M. AMENYIDOR KOKOU ELOM D., profession : Enseignant, demeurant à et domicilié à TOKOIN SOTED, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 27ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par la Rue Tidjani de 28 m, à l'Est par les lots N° 1029 et 1020, au Sud par une rue non dénommée 16 m et à l'Ouest par les lots N° 1027 A et 1017.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300252-GL déposée le 27/03/2023, M. KABITCHADA KOMI ESSONEYA, profession : Ingénieurs civils, demeurant à et domicilié à SITUE A LA FOIRE TOGO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 09ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dingblé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 53 et 55, au Sud par le lot n° 56 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300253-GL déposée le 27/03/2023, M. TEKOU KOKOUVI, profession : Retraites, demeurant à ADAMAVO et domicilié à ADAMAVO NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi Adissem, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété PLACCA Adjadégbé Azon et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 10 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300254-GL déposée le 27/03/2023, M. KUDZI Cofy Doufia, profession : fonctionnaire de police, demeurant à LOME et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DADZIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300255-GL déposée le 27/03/2023, Mme KOUBANEY Ablavi Avafia Akpedze épouse D'ALMEIDA, profession : commandant, demeurant à et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BERKLEY Essodeyouna et à l'Ouest par une rue existante de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300256-GL déposée le 28/03/2023, Mme LAWSON SAVADO NADOU D Epse AVIA, profession: Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Kéta Assou Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LAWSON-BODY Djadja Laté F., à l'Est par une rue en projet de 20m et au Sud par la route nationale n°2 LOME - ANEHO de 40m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300257-GL déposée le 28/03/2023, M. AMOUZOU KOSSI, profession : Missionnaire, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca situé à KEGUE, connu sous le nom de Dingblé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 107 et au Sud par le lot n° 116.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300258-GL déposée le 28/03/2023, Mme TETevi AYAWOVI MAWUSSI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca situé à Aneho, connu sous le nom de Zogbedji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTIOGBE Atto et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300259-GL déposée le 28/03/2023, M. AMOUZOU KOSSI, profession : Missionnaire, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kégué Togomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 380, au Sud par le lot n° 382B, à l'Ouest par le lot n° 381 et à l'Est par la voie rapide de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300260-GL déposée le 28/03/2023, Mme AGOUDA Hamidiya, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est et au Sud par le lot n° 1874C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300261-GL déposée le 28/03/2023, Mme AGOUDA Hamidiya, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par le lot n° 1856A, au Sud par le lot n° 1856C, à l'Est par le lot n° 1859 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300262-GL déposée le 28/03/2023, M. SEGBE Kossi, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à ANONKUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Awonkoui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 187, au Sud par le lot n° 191, à l'Est par le lot n° 189 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300263-GL déposée le 28/03/2023, M. ADISSOU KOUMA, profession : Agriculteurs des cultures de plein champ et maraichères, demeurant à KOVIE et domicilié à KOVIE NON LOIN DE LA MAIRIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par un passage de 06 m, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité ASSIMADOU et à l'Ouest par rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300264-GL déposée le 28/03/2023, M. AGLÉE KOSSI EDEM, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300265-GL déposée le 28/03/2023, M. EGAETUANU KOKOUVI, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété MASSEME et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300266-GL déposée le 28/03/2023, M. MATOU Ablam, profession : Techniciens du génie civil, demeurant à VAKPOSSITO et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Assigome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot n° 435A, à l'Est par le lot n° 439 et au Sud par le lot n° 437.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300267-GL déposée le 28/03/2023, M. KPODAR ARNAUD KANGNI, profession : Agent de joueurs, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan Azitigome, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAWOUBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300268-GL déposée le 28/03/2023, M. KOUMAKO Olivier Ayaovi D., profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 04ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par le lot n° 15, à l'Ouest par le lot n° 17 et au Sud par la propriété GBONFOU Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300269-GL déposée le 28/03/2023, Mme AVOUYI AFI, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à FACE MADIBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 55ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 12 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété AGBEIGNIGAN Zikpi Koami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300270-GL déposée le 28/03/2023, M. ATTIGLAH Mama Agbeko, profession : Docteur, demeurant à LOME et domicilié à AKOSESSEWE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 42ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avepozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par les lots n° 5923 et 5926, à l'Est par les lots n° 5926 et 5926, à l'Ouest par le lot n° 5924 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300271-GL déposée le 28/03/2023, M. YEBOVI Ayi Mawulolo, profession : Administrateurs séquestres, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU et à l'Est et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300272-GL déposée le 28/03/2023, M. ANKU ALOVO MAWUKO, profession : Cadres comptables, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAWODE, AGNIGBAGNO et ADJOYI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ANKU ALOVO MAWUKO et DOGBE AKUVI DZIGBODI épouse ANKU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300273-GL déposée le 29/03/2023, M. ALI BALAKIYEM LOUKEY, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGBODRAFO DEVIKEME, connu sous le nom de Dasseko, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300274-GL déposée le 29/03/2023, M. AMAH ESSOLAKINA, profession : Enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO Assou et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300275-GL déposée le 29/03/2023, M. AGBAVON Kossi Denis, profession : Salarié, demeurant à TOTSI et domicilié à AGOE FIOVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AHATODJI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300276-GL déposée le 29/03/2023, Mme MENSAH EYA AGATHE, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SANVI de TOVE et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300277-GL déposée le 29/03/2023, M. AYEH KOSSI DJO JEAN JOSEPH, profession : Retraites, demeurant à SOVIEPE et domicilié à PHCIE AVE MARIA QUATIER SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 46a 50ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété TSIMESSE AZIANYO et à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues existantes de 14 m et de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300278-GL déposée le 29/03/2023, Mme KANKOE AKOUAVI EPSE BOGE, profession : Secrétaires, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMEDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300279-GL déposée le 29/03/2023, Mme EKLU-AGBAM ADJO Epse MIVEDOR, profession: Gérante de société, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 91ca situé à BAGUIDA YOVOKOME, connu sous le nom de Yovokomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par un lot non numéroté, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 32 B et 31 A et au Sud par la Route Nationale N° 2 Lomé- Aného de 40 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300280-GL déposée le 29/03/2023, M. KENOU KOSSIVI IVLABUE, profession: Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à KLEME AGOKPANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété GADEKA et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300281-GL déposée le 29/03/2023, M. TETEGAN AMEVI CHRISTOPHE, profession : Agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 14ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON-AVLA Laté et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300282-GL déposée le 29/03/2023, M. FANDOUMI KOSSI TETE, profession : Sans profession ;, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité AYIVON et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300283-GL déposée le 29/03/2023, M. AMOUZOU KOFFI, profession : Agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à GBLEINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SEGNON et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300284-GL déposée le 29/03/2023, M. TENGE AYAWO, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant à AGOE et domicilié à NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LANYO AYI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300285-GL déposée le 30/03/2023, M. NAMBIEMA MOHAMED, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKEY Anani Mawu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300286-GL déposée le 30/03/2023, M. OGNATAN ALERO COMLAN, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AKEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité WOGODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300287-GL déposée le 30/03/2023, M. SOUDY KOKOU DEWOLI, profession : Dessinateurs, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 44ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Kpalimé de 50 m et la propriété AHONDOH, à l'Est et au Sud par la propriété AHONDOH et à l'Ouest par un passage de 10 m et la propriété AHONDOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300288-GL déposée le 30/03/2023, Mme VIGNON ABLAVI DJEDJEE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 248 et 249, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et au Sud par les lots N° 243 et 244.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300289-GL déposée le 30/03/2023, M. SOGAH Kokou Apenou, profession : Conseillé pédagogique, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 18, à l'Ouest par le lot n° 19, à l'Est par le lot n° 20B et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300290-GL déposée le 30/03/2023, M. SIKO KOMLAN DZIFA, profession : Ingénieurs mécaniciens, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ETSE Agbenyan, à l'Est par la propriété AGBODJENKPLE et au Sud par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300291-GL déposée le 30/03/2023, M. ATIKPO KODJOVI, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO NON LOIN DE LA STATION SANOL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 12ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par respectivement une rue de 16m et une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHIANWOBLE et à l'Est par la propriété MITAN Sowadan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300292-GL déposée le 30/03/2023, M. DJONDO Kodjo Enyonam, profession : sans emploi, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 362B et au Sud et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300293-GL déposée le 30/03/2023, M. GBATCHI KWAMI ELOM D, profession : inspecteur du travail, demeurant à AGOE et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO SEGBEGAN , connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité HENYO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300294-GL déposée le 30/03/2023, M. ATRA KOKU MENSAH AFEAVO, profession : Retraites, demeurant à AGOE et domicilié à TOGGLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Afidegnigba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par propriété TEYI et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300295-GL déposée le 30/03/2023, M. N'SOUGLO Komi Espoir, profession : Étudiant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Djigbé Kpotamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADABLA-AKA-BA-AHIABA-GBONDJOSSO et AGBONAGLIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300296-GL déposée le 30/03/2023, M. SESSOUVI COMLANVI EUGENE, profession : Employés du service de transports, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AGBODRAFO , connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EKOUE-SOVON Ebah et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300297-GL déposée le 30/03/2023, M. GAVI KOKOUGAN, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPP DE WEME, BAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca situé à AGOENYIVE , connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une voie Express de 70 m, à l'Est par un passage de 6 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 7 B et 6.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300298-GL déposée le 30/03/2023, Mme KPOGNON Adjowavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALLEY AWAGA FIAGOH et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300299-GL déposée le 30/03/2023, Mme OURO-AKORIKO FARIDA, profession : Cartographes et géomètres, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDOGAN VERS EPP GROUPE C, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Adidomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AGBEFIANOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300300-GL déposée le 30/03/2023, Mme MERIGA AIDA, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AHONKPOE , connu sous le nom de Zogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par collectivité ALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300301-GL déposée le 30/03/2023, Mme APELETE KOSSIWA HANOU EPSE ALOGNIKOU, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Zogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité ALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300302-GL déposée le 30/03/2023, M. DANGBUI AYAO, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca situé à SANGUERA WOUGOME, connu sous le nom de Fozui Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALA Yaotsè Bernard.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300303-GL déposée le 30/03/2023, M. WANI Nimoime, profession : Salarié, demeurant à LOME et domicilié à GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KPESSOU Agbeléssessi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300304-GL déposée le 30/03/2023, M. KANKOU Dabenkoua, profession : Etudiants, demeurant à wakada et domicilié à NASSABLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 80ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agnave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGAMAH et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300305-GL déposée le 30/03/2023, Mme LEGZIM YAWA, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADAWOUSSO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300306-GL déposée le 30/03/2023, M. AMEWOUNOU KOMLAN, profession : Salarié, demeurant à AVEDJI et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par la propriété BOSSOU (lot N° 16), au Sud par la propriété AMEYISSA Adjo née ZIKPONOU (lot N° 20) et à l'Ouest par la propriété APETI (lot N° 6).

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300307-GL déposée le 30/03/2023, Mme AGOUZE Essi Akpedje, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 m, au Sud par la réquisition n° 61 788 et à l'Est et Ouest par des lots non numérotés.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300308-GL déposée le 30/03/2023, M. DJOMATIN Aho Nourou, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zomé Logogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété LANYO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300309-GL déposée le 30/03/2023, M. ADOM'MEGAA SENA NUYA FAFAAFIA, profession : Salarié, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME NON LOIN DU CARREFOUR ADJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 18 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété ADABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300310-GL déposée le 30/03/2023, M. BIGNANG Kokou Eyamouwe, profession : Salarié, demeurant à ANOME et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 38B, à l'Ouest par le lot n° 39 et à l'Est par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300311-GL déposée le 30/03/2023, Mme NUNYAKPE Elom Chimène épouse TOUDEKA, profession : Personnel d'entretien des immeubles, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE PLATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIABA et au Sud par une rue existante de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300313-GL déposée le 30/03/2023, M. VINSOT Christophe Franck Jean-Noël, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca situé à SANGUERA WOUGOME, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la voie LOME KPALIME de 25m, à l'Ouest par la propriété NEG0, à l'Est par la propriété AHIADO et au Sud par la propriété KOUASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300314-GL déposée le 30/03/2023, M. KRAKANI KODJO EUSTACHE C., profession : employé de commerce, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME-LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 524B, à l'Est par le lot n° 524VC, à l'Ouest par le lot n° 523 bis et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300315-GL déposée le 30/03/2023, M. MISSISSOAKOUETE, profession : Dessinateurs, demeurant à LOME et domicilié à LOME-AGBALEPEDOGAN/NON LOIN DE LA HAAC, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 12ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sangnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300316-GL déposée le 30/03/2023, Mme BONI AMA FRANCOISE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité KOU MASSI Djava et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300317-GL déposée le 30/03/2023, M. BYLL-CATARIA Gilles Sitou Ahlonko, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 82ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Zalivé Sadamé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par la route ZOWLA ZALIVE de 30m et au Sud et à l'Ouest par la propriété EKOUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300318-GL déposée le 30/03/2023, M. YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 67ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Soviébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le Boulevard du 30 Aout de 70m, à l'Est par les lots n° 645B et 649B, au Sud par le lot n° 651 et à l'Ouest par les lots n° 647B et 648B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300319-GL déposée le 30/03/2023, M. PALI KOSSI, profession : Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 33ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété KOUWANDAN, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par la propriété AZANGLO et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN.

Il déclare que ledit immeuble appartient à PALI KOSSI et KAMASSE DAKISSEWENDE A, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300320-GL déposée le 30/03/2023, M. ALABI Erewola Ganiyou, profession : Retraites, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca situé à AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de Gblenkomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 519, à l'Est par le lot n° 517, à l'Ouest par le lot n° 521 et au Sud par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300321-GL déposée le 30/03/2023, M. SEGLA COMLANVI EKLI, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca situé à AGOENYIVE AHONKOU, connu sous le nom de Ahonkoui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 14m et de 28 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 608 et 611.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300322-GL déposée le 31/03/2023, M. MENSAH MAWULI, profession : Agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à ADEWI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 32ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodeké, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAVITO Hougnameto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300323-GL déposée le 31/03/2023, M. AYEH KOSSI DJO JEAN JOSEPH, profession : Retraites, demeurant à SOVIEPE et domicilié à PHCIE AVE MARIA QUATIER SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la collectivité TSIMESSE Gbeya, à l'Est par la propriété EDOH Trévé et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300324-GL déposée le 31/03/2023, M. DADA HOELETE, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA KLIKAME, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON Mihéso et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300325-GL déposée le 31/03/2023, M. KODJOVI KODJO, profession : Topographe dessinateur, demeurant à AKODESSEWA et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Atchavé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 27, à l'Est par le lot n° 28 et à l'Ouest par le lot n° 24.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300326-GL déposée le 31/03/2023, M. LAWSON TEVI PAGAN, profession : Financier, demeurant à ANEHO et domicilié à GLIDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à Glidji, connu sous le nom de Glidji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud par le lot 142, à l'Est par le lot 133 et à l'Ouest par le lot 131.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300327-GL déposée le 31/03/2023, M. SIBAH-BATAM Madjatom, profession : Particulier, demeurant à LOME et domicilié à LOME 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca situé à LOME, connu sous le nom de Agoènyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 1197 et 1199B, au Sud par le lot n° 1201A, à l'Ouest par les lots n° 1201A, 1198 et 1199C et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300328-GL déposée le 31/03/2023, M. AMEDIN Kossi K. Dodzi A., profession : Salarié, demeurant à ADANHOUSO et domicilié à ANEHO-ADANHOUSO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 72a 07ca situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Démédéros, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord par la route DJO-KONDJI DEMEDOROS du 20m, à l'Est par la propriété DANLEME Akouété, au Sud par la propriété DANLEME Mignazon et à l'Ouest par la propriété ALSSANI Bourayima.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300329-GL déposée le 31/03/2023, M. ADJANOH Folly Koffi, profession : Directeur général, demeurant à KODJOVIAKOPE et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300330-GL déposée le 31/03/2023, M. SOSSOU Komla Ahouansou, profession : Artiste batteur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à SEGBE, connu sous le nom de Akato Viepe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ZOUTOU Kodzo et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300331-GL déposée le 31/03/2023, M. TOGDJALE DEMINI KALANGA, profession : Profession : pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 56ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Douane, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MIKESSOUME et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300332-GL déposée le 31/03/2023, M. DARO Cheibou Mohamed, profession : directeur de société, demeurant à NOVISSI et domicilié à HEDZTRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 89ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Doglové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 19m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la route nationale n°1 LOME - CINKASSE de 70m et au Sud par la propriété TOKPONOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ASSOCIATION A.A.O.I. et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300333-GL déposée le 31/03/2023, Mme TOUDZI AMEYO EPSE KOUASSI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA LYCEE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiême, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANBLE Mikando.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300334-GL déposée le 31/03/2023, Mme TOUDZI AMEYO EPSE KOUASSI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA LYCEE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Adidroko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue existante de 18 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLA Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300335-GL déposée le 31/03/2023, Mme AGBABI AKOSSIA MAWUSSI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE KPODJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NOUMEDON Messanvi Dekpoh et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300336-GL déposée le 31/03/2023, M. FIAKUNA ABDEL KERIM, profession : Particulier, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Segbe Deme Akato Adandogo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADRAKA SODALO et au Sud et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300337-GL déposée le 31/03/2023, M. AGBATIKOSSIVI JOEL, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 64ca situé à BE ADAKPAME, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par les lots N° 373 A et 374 A, à l'Est par le lot N° 374 A et au Sud par le Boulevard Malfakassa de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300338-GL déposée le 31/03/2023, Mme BEHANZIN AKOU ROLANDE, profession : Etudiants, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAMADJI et au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300339-GL déposée le 31/03/2023, M. TEKANDO Komlan, profession : Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougome Kpakpakopeti, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DANSOMON et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TEKANDO Komlan, KEGLO Essi Akoele Jeanne épouse TEKANDO, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400001-GL déposée le 03/04/2023, Mme KESSOUAGNI Kossiwa Séfiatou, profession : Personnel d'entretien des immeubles, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AVEPOZO, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ADJAHINI et à l'Ouest par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400003-GL déposée le 03/04/2023, Mme VUKE-WELEDJI SITSOPE AMEN, profession : Pharmaciens, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la Route Adétikopé- Avéta de 20 m, à l'Est par la propriété GBAGUIDI et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEBADA Elo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400004-GL déposée le 03/04/2023, M. ASSEM MAWULI KOMLA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO VERS ABLODEVISSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à LOME BAGUIDA ADAMAVO, connu sous le nom de Vétakou, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 321 et 325, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par les lots N° 322 et 323 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400005-GL déposée le 03/04/2023, Mme AFATOLU Appolo Ablavi épouse LAWSON-ZANKLI, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodeke, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par une rue existante de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété DAVON Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400006-GL déposée le 03/04/2023, M. QUAM-DESSOU K. DOMINIQUE AIME, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 07ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 2171, à l'Ouest par les lots n° 2168 et 2167, à l'Est par le lot n° 2172 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400007-GL déposée le 03/04/2023, M. LAWSON-ZANKLI Téryi Pélé N., profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAFAN A. et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400008-GL déposée le 03/04/2023, M. HOMAWOO SOKPEDAMADJOBBO Ayawovi Vidza, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAFAN A. et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
Essoham K.LABARI